

**OFFRE D'EMPLOI****JOURNALIER·ÈRE ET PRÉPOSÉ·E AUX ESPACES VERTS  
(remplacement)**

<b>Service :</b>	Travaux publics
<b>Statut :</b>	Poste syndiqué   Auxiliaire
<b>Horaire :</b>	Temps plein   40 heures/semaine
<b>Salaire :</b>	Taux horaire entre 30,38 \$ et 37,98 \$

**SOMMAIRE DE LA FONCTION**

Sous la responsabilité du contremaître du Service des travaux publics, la personne titulaire de ce poste, pendant la saison estivale, organise et réalise les opérations d'horticulture du Service des travaux publics. Elle assure l'entretien, l'arrosage, le désherbage, la plantation et la taille des plantes, arbres et arbustes situés dans les aménagements, plates-bandes et parcs municipaux. Elle coordonne les travaux d'étudiants affectés aux espaces verts.

Pendant la saison hivernale, elle s'affaire aux tâches courantes reliées aux cols bleus comme nettoyer les entrées, les accès et les toitures, transporter du matériel, voir à l'entretien des terrains et des bâtiments de la Ville, etc.

**PRINCIPALES FONCTIONS****Préposé·e aux espaces verts (mai à octobre) :**

- Planter des arbres, des arbustes et fleurs avec des instruments aratoires;
- Répandre les engrais et la chaux à l'occasion sur les aires gazonnées, les arbustes, les fleurs et les arbres, en se servant d'un épandeur manuel ou motorisé;
- Arroser le gazon, les arbustes et les fleurs;
- Élaguer et tailler les arbustes, les haies pour améliorer et en favoriser la croissance en se servant de cisailles mécaniques ou manuelles;
- Cultiver et faire le terrassement d'aires gazonnées en se servant d'un tracteur et d'instrument de terrassement et de sarclage;
- Envelopper les graines ou les racines dans une substance fertilisante faite de terre mélangée d'engrais;
- Préparer et amender les sols et terreaux, faire le repiquage et la mise en pot des plantes et les travaux de plantation;
- Voir à l'entretien des plantes en exécutant les travaux suivants : tuteurage, taille, pinçage recépage, binage, sarclage, arrosage, dépistage des parasites et maladies et division des vivaces et arbustes;
- Planifier et organiser les travaux de décoration florale ainsi que la préparation de bouquets et autres travaux de même nature.(suggestion de plantes et de fleurs, de plans et de dessins);
- Faire le calcul des commandes en fonction des plans établis et procéder au choix des fournisseurs;
- Utiliser un équipement motorisé;
- Communiquer avec les fournisseurs pour recevoir les fournitures au bon moment;
- Créer les décors intérieurs et extérieurs sur des thématiques particulières;
- Voir à l'achat des matériaux auprès des fournisseurs afin de réaliser les décors, choisir les emplacements, et voir à la planification et l'installation de ceux-ci;
- Diriger la manœuvre lorsque requis;
- Gérer les étudiants lors de la période estivale;
- Mettre en place la signalisation nécessaire afin de sécuriser les lieux de travail;
- Voir à la préparation hivernale des végétaux.

**Journalier·ère (octobre à mai) :**

- Voir à l'entretien général et au nettoyage des rues ou autres terrains, ramasser les feuilles, papiers, débris de toute nature longeant la voie publique, les terrains municipaux et/ou les terrains vacants;
- Transporter et déménager du matériel tel que tables, chaises, bureaux, estrades et autres dans les différentes infrastructures de la Ville à l'aide d'un véhicule léger;
- Installer, enlever et réparer au besoin, les clôtures à neige, les tréteaux, les barrières de contrôle de foule, les cônes indicateurs, etc.;

.../2

- Agir comme signaleur dans les rues pour les travaux de déblaiement de neige ou autres travaux dans les rues. Installer, au besoin, la signalisation routière, lorsque requise;
- Boucher les trous dans les rues, de l'asphalte froid ou chaud ou tout autre matériau autorisé. Comblers les affaissements de la chaussée; creuser des tranchées;
- Nettoyer et déblayer au besoin, durant l'hiver, les bornes-fontaines, les accès et les toitures des infrastructures municipales. Sabler ou saler les entrées, escaliers et accès à ces édifices ou infrastructures;
- Charger et décharger des camions;
- Aider les corps de métiers spécialisés;
- S'assurer de la propreté, de l'ordre et du bon état physique des lieux de travail, des équipements et outils;
- Conduire un véhicule de service et le maintenir en bon état de propreté;
- Effectuer les vérifications de routine et signaler, à qui de droit, toute déféctuosité.

Cette description d'emploi n'est pas limitative. Elle contient les éléments caractéristiques de l'emploi et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction. La personne titulaire peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat, pour autant qu'elles soient connexes.

## **FORMATION ET EXPÉRIENCE**

- Avoir de l'intérêt pour l'horticulture et la jardinerie;
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- Posséder un minimum d'un (1) an d'expérience pertinente à la fonction;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- La personne recherchée doit posséder des habiletés manuelles variées et être en mesure de démontrer de l'autonomie, de la polyvalence et un sens de l'organisation développé. Elle doit également faire preuve de courtoisie et d'intégrité.
- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEP) en horticulture et jardinerie ou l'équivalent (atout);
- Posséder la carte de compétence « Santé et sécurité sur les chantiers de construction » (atout).

## **CONDITIONS DE L'EMPLOI**

*Selon la convention collective actuellement en vigueur à la Ville de Chibougamau :*

- Taux horaire variant selon l'expérience entre 30,38 \$ et 37,98 \$;
- Le personnel auxiliaire reçoit 13% de leur salaire en supplément sur chaque paie pour valoir les bénéfices marginaux auxquels ils n'ont pas droit (assurance collective, congés de maladie et régime de retraite).

La Ville de Chibougamau souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise est invitée à déposer sa candidature en ligne au <https://www.ville.chibougamau.qc.ca/participation-citoyenne/emplois>

**Date limite : 5 mai 2025**

**DONNÉ À CHIBOUGAMAU**, ce 14 avril 2025

Claudy Drouin, conseillère en ressources humaines